



Info-GT



**VAUX-
SUR-
SÛRE**

**GT I
06 mai 2013**

Dans ce numéro :

De quoi parle-t-on ce soir ?

Les constats mis en avant par le diagnostic

Ce que vous avez dit en matière d'agriculture

Exemples de bonnes pratiques

Fiches énergie du RwDR

Exemples de bonnes pratiques (suite)

THEME: Agriculture

Comment se donner les moyens de maintenir et diversifier l'activité agricole de Vaux-sur-Sûre tout en conservant la maîtrise foncière des terres agricoles?

De quoi parle-t-on ce soir?

L'agriculture est un des socles de notre société. Elle remplit une fonction nourricière et contribue largement à la structuration du territoire et à l'économie des espaces ruraux.

Dans le contexte de crise actuel, l'agriculture est confrontée à des difficultés très importantes : le secteur souffre de la libéralisation des marchés qui conduit à d'importantes fluctuations des prix. Le monde agricole doit dès lors bénéficier d'un soutien solide et durable des pouvoirs publics, tant à l'échelle européenne, que fédérale et régionale, pour

assurer son avenir et les missions liées à son rôle multifonctionnel dans la société.

D'autre part, l'évolution des exigences et des attentes des consommateurs, ainsi que les mesures à prendre pour répondre aux défis environnementaux et aux effets du changement climatique, nécessitent l'adaptation de certains modes de production. Il faut donc renforcer l'encadrement et optimiser les divers soutiens au secteur agricole, afin d'assurer la pérennité d'une agriculture familiale, à taille humaine, innovante, diversi-

fiée, répondant aux attentes citoyennes et respectueuse de l'environnement.

Nous vous proposons donc ce soir de chercher des solutions concrètes aux attentes des agriculteurs dans le cadre du développement rural.



Source : « Déclaration de politique régionale wallonne »

Les constats mis en avant par le diagnostic

- Avec 155 exploitations, le secteur agricoles constitue **un pôle économique de première importance** à Vaux-sur-Sûre et ce, malgré une chute de 29 % du nombre d'exploitations depuis 2000.

- La Commune de Vaux-sur-Sûre, le CPAS et les Fabriques d'Eglise sont **propriétaires de quelque 280 hectares** de terres agricoles, mises en location (essentiellement à Morhet, Nives, Vaux, Juseret et Bercheux).

- **Les Luxembourgeois**

s'approprient de plus en plus de terres agricoles à Vaux-sur-Sûre. Cela leur permet de profiter d'un foncier financièrement attractif et de conditions moins contraignantes en matière de protection de l'environnement.

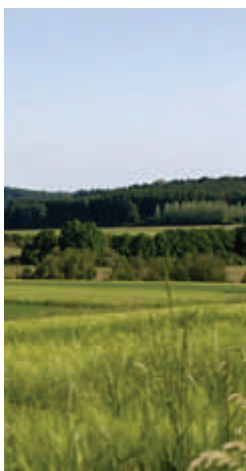
- Il faut veiller à la bonne intégration paysagères des **bâtiments agricoles** modernes sans oublier le devenir des bâtiments existants vétustes ou à l'abandon.

- Vaux-sur-Sûre est la commune, après Bastogne, qui élève le plus de

BBB (Bleu Blanc Belge), mais cela reste une niche fort spécifique pour le marché belge.

- On remarque **quelques initiatives de diversification**: Délices de la Sûre, miel, Troufette, agriculture biologique, élevage de cochons, bovins, volailles, culture de la pomme de terre, gîte et tourisme à la ferme...

- Malgré la notoriété des produits du PNHSFA « **Régal de nos territoires** », il y a peu de centralisation et de vente de produits locaux.



« Conserver la maîtrise foncière des terres agricoles »

« Encourager et soutenir la diversification agricole »

« Exploiter le potentiel énergétique »

Ce que vous avez dit en matière d'agriculture

De l'avis général, la population de Vaux-sur-Sûre ne connaît pas vraiment *les besoins des agriculteurs* et regrette leur quasi absence lors des réunions PCDR.

Néanmoins, de nombreux sujets ont pu être abordés.

Le premier souhait évoqué par la population et, sans doute le plus important, est **la conservation de la maîtrise foncière des terres agricoles** de Vaux-sur-Sûre. En effet, une partie du patrimoine agricole part avec la vente aux Grand-Ducaux. Cela implique que les Luxembourgeois empêchent ainsi les jeunes de s'installer et les exploitations de se développer.

A l'heure actuelle, les grosses exploitations agricoles ont besoin de plus en plus de terres et la Commune de Vaux-sur-Sûre tente d'y répondre en leur louant ses propriétés agricoles.

Le rôle de la commune en matière agricole est évidemment limité face aux directives européennes en la matière. Pourtant, *Vaux-sur-Sûre soutient ses agriculteurs* et, notamment leur diversification. A titre d'exemple, elle a proposé des produits laitiers dans tou-

tes les écoles communales pendant la période de la crise du lait.

Cependant, la population demande *plus de proactivité* de la part de la commune. Elle propose la présence d'une personne-relais au sein de l'administration communale: elle pourrait guider l'agriculteur dans ses démarches de diversification, mettre en place des séances d'information ou des conférences ou encore aider les agriculteurs au niveau des permis d'exploiter ou de bâtir.

Un atout que la population a voulu mettre en avant est que le secteur agricole est *porteur de beaucoup de potentiel* bien qu'il soit souvent dénigré et sous-employé. L'agriculteur est de plus en plus spécialisé et il est devenu un chef d'entreprise dont la formation est essentielle. La population souhaite étudier les possibilités de coopérative agricole pour la reprise des fermes et notamment celles dont la succession n'est pas assurée. Elle demande également à ce que les petits éleveurs et agriculteurs ne soient pas oubliés.

Evidemment, la problématique de l'agriculture dépasse la commune (le secteur primaire

contre l'industrie agro-alimentaire).

La population s'est enfin interrogée sur **la valorisation des productions locales**. Un bémol est soulevé avec les normes de l'AFSCA qui n'encouragent pas du tout la diversification des produits du terroir. Quelques idées ont pourtant pu émerger: un marché du terroir, un atelier rural avec une fonction agricole, un marché artisanal en été, une épicerie locale, le « WE Wallonie Bienvenue », l'ouverture de l'agriculture aux écoles, un jardin communautaire...

La question de *la diversification touristique* a également été abordée. Malheureusement, la demande en gîtes de plus en plus luxueux et les contraintes des différents labels en la matière freinent souvent les projet. Et puis: « Faire du gîte à la ferme, c'est un autre métier ! »

Nous terminerons par **la piste du potentiel énergétique** lancée par la population: la biométhanisation en regroupant des agriculteurs, la biomasse comme alternative à la culture d'herbe ou encore le photovoltaïque sur les bâtiments agricoles sont des pistes à explorer.

Exemples de bonnes pratiques

GAL HAUTE-SÛRE FORÊT D'ANLIER

Le projet: Le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier, afin d'accroître la durabilité du secteur agricole sur son territoire, souhaite mettre en œuvre un programme d'amélioration de la rentabilité de ses exploitations agricoles.

Or, cette rentabilité est dépendante des capacités qu'ont ces exploitants à réduire leurs coûts de production, et tout particulièrement, dans les exploitations d'élevage présentes sur le territoire du GAL (Bastogne, Vaux-sur-Sûre, Fauvillers, Martelange, Légglise et Habay), les coûts liés à l'alimentation du bétail et à la gestion des surfaces fourragères.

Afin d'améliorer ces coûts de production, il y aura lieu de réduire la dépendance des exploitations vis-à-vis des ressources extérieures. Pour ce faire, le GAL propose de leur donner la possibilité d'accroître leur capacité à valoriser les fourrages et les engrais de ferme autoproduits.

Les enjeux économiques et environnementaux: Une gestion raisonnée des ressources autoproduites, en entraînant une réduction des intrants nécessaires, conduit à une réduction des coûts de production mais aussi à une baisse des risques de pollution des sols et de l'eau, points clés du GAL.

Cette approche permettra aux exploitants participants de communiquer avec l'ensemble de la société sur la gestion raisonnée de leur système.

Contact: Groupe d'Action Locale Haute-Sûre Forêt d'Anlier / Denis Amerlynck / T. 063/60.80.83



Infos : les fiches énergie du Réseau wallon de Développement Rural à destination des agriculteurs

Investissements énergétiques :

Le PwDR prévoit des aides pour les investissements dans le secteur agricole. Parmi les investissements éligibles, on peut retrouver les installations de production de biocarburants et/ou d'énergie renouvelable ou encore l'aménagement de bâtiments ou de matériels pour réaliser des économies d'énergie ou pour en produire.

[Télécharger le document](#)

Les cultures énergétiques

La biomasse peut être considérée comme un combustible et être utilisée dans plusieurs secteurs pour satisfaire les besoins énergétiques (production d'électricité et/ou de chaleur). Elle peut également servir à la production de carburant. Les principales cultures énergétiques sont le miscanthus, le switchgrass (ou panic érigé), le taillis à très courte rotation (TTCR), mais on pourrait également y inclure les

graines de colza ou de tournesol, le chanvre, etc.

[Télécharger le document](#)

Le petit éolien

Fiche pratique réalisée pour le Séminaire "Energie et Agriculture" organisée par le Réseau rural wallon en décembre 2011. Le découpage de celle-ci est réalisé comme suit : notions, classifications, aspects techniques et aspects économiques. Présentation d'un petit éolien dans une ferme à Walcourt.

[Télécharger le document](#)

La biométhanisation

Fiche pratique réalisée pour le Séminaire "Energie et Agriculture" organisée par le Réseau rural wallon en décembre 2011. Le découpage de celle-ci est réalisé comme suit : principe général, quelques notions, aspects techniques, aspects économiques.

[Télécharger le document](#)

Comment réduire sa facture d'électricité du bloc traite ?

Le bloc traite est le premier poste de consommation dans les élevages laitiers. Fiche pratique réalisée pour le Séminaire "Energie et Agriculture" organisée par le Réseau rural wallon en décembre 2011. Le découpage de celle-ci est réalisé comme suit : avantages/inconvénients et des données économiques.

[Télécharger le document](#)

Le photovoltaïque

Fiche pratique réalisée pour le Séminaire "Energie et Agriculture" organisée par le Réseau rural wallon en décembre 2011. Le découpage de celle-ci est réalisé comme suit : notions, chiffres clés, aspects techniques, aspects économiques et un exemple d'installation dans une ferme à Waha.

[Télécharger le document](#)

Le solaire thermique

Fiche pratique réalisée pour le Séminaire "Energie et Agri-

culture" organisée par le Réseau rural wallon en décembre 2011. Le découpage de celle-ci est réalisé comme suit : notions, chiffres clés, aspects techniques, aspects économiques et un exemple d'installation dans une ferme à Vielsam.

[Télécharger le document](#)

Bois énergie

Le bois-énergie peut provenir de deux grandes sources principales : d'une part, le secteur agricole, et d'autre part, le bois de moindre qualité ou de moindre valeur financière.

[Télécharger le document](#)



Réseau wallon
de Développement Rural

Source :
Réseau wallon de Développement
Rural

Exemples de bonnes pratiques (suite)

POINT FERME, UNE INITIATIVE DU GAL PAYS DES CONDRUSES

En pratique, les producteurs amènent leurs productions sur une plate-forme où sont préparés les paniers qui sont ensuite livrés vers les Points Ferme. Les Points Ferme sont des points de regroupement des consommateurs: lieu de travail, association, commerce de quartier, école, particulier, etc.



Le circuit court permet un meilleur contrôle des modes de production pour une évolution de l'agriculture vers plus de durabilité, au-delà du clivage bio – non bio : diminution des traitements biocides, maintien de la biodiversité – anciennes variétés, conservation des sols, impact positif sur la qualité de l'eau.

Point Ferme est une coopérative à finalité sociale qui appartient à 14 producteurs du Condroz Liégeois.



ETALLE, LES RUCHERS COULEUR MIEL

En 2006, Frédéric LORTHIOIS et sa compagne ont mis sur pied la première exploitation apicole professionnelle de Belgique.

L'entreprise compte aujourd'hui 350 ruches en production et permettent de proposer différents produits d'exploitation tels les miels, le pollen, la propolis, le vinaigre de miel, l'hydromel, le pain d'épices, les essaims et les reines. L'exploitation est pourvue d'une miellerie.

Plus d'information sur le site internet www.couleur-miel.be.



Opération de développement rural de la Commune de Vaux-sur-Sûre



Administration communale de Vaux-sur-Sûre

Chaussée de Neufchâteau 36
6640 VAUX-SUR-SURE
Tel : 061 25 00 00



Fondation rurale de Wallonie

Rue de France, 19A
6730 Tintigny

Agent de développement
- Emilie DUBOIS
- Stéphane GUEBEN
Tel : 063 440 202
Fax : 063 440 209



Bureau d'études SPRL LACASSE-MONFORT

Carine MARQUET, auteur de programme
Thier del Preux 1 à 4990, LIERNEUX
Tel : 080 418 681
Fax : 080 418 119

Pour en savoir plus...

- Le Programme wallon de Développement Rural 2007-2013
[Télécharger le document](#)
- Réseau wallon de Développement Rural
[Télécharger le document](#)

Portail de l'Agriculture

Pour trouver les infos sur les aides agricoles, la politique agricole en Wallonie, des conseils pour les agriculteurs ou encore des infos sur les produits du terroir ou un stage à la ferme pour vos enfants.

Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité (APAQW)

L'APAQ-W vise, entre autres, à faire connaître et apprécier les spécificités de l'agriculture wallonne et à en développer une image positive, à promouvoir ses entreprises et de ses produits et à développer des actions pédagogiques.

Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W)

Le CRA-W contribue à la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles, à l'augmentation de la compétitivité des produits wallons et l'émergence de nouvelles filières végétales et animales.

Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA)

La FWA dispose d'une équipe de collaborateurs compétents qui travaillent jour après jour dans une même optique: la défense et la promotion du secteur agricole.

Accueil à la ferme et à la campagne en Wallonie

Une association professionnelle d'agritourisme. Un encadrement de qualité pour vous aider à développer une activité d'accueil à la ferme et à la campagne !

Retrouvez-nous sur
le Web :
BLOG
www.pcdr-vaux-sur-sure.be

Rappel du calendrier

- **Lundi 06 mai - Agriculture**
(exploitations, environnement, terres agricoles, diversifications et ventes, potentiel énergétique...)
- **Mercredi 15 mai - Sécurité routière**
- **Mardi 21 mai - Energie**
(à l'échelle de la Commune, à l'échelle des ménages, énergies renouvelables...)
- **Jeudi 23 mai - Grandir et s'épanouir**
(enfance, jeunesse, vie associative)
- **Jeudi 30 mai - Environnement**
(eau, biodiversité, forêt, prairies, haies, pollutions...)
- **Mercredi 05 juin - Cadre de vie**
(logement, développement des villages, patrimoine, mobilité douce)
- **Jeudi 13 juin - Economie**
(économie, emploi, commerce, tourisme...)
- **Jeudi 20 juin - Vieillir et s'épanouir**
(aînés, maintien à domicile, logement, santé...)